

(Comme ceux qui constituent le budget de la République, le rapportera-t-on de la République ?)

Le budget de l'Administration des Domaines, les représentants et députés de la chose publique, ne se mettent d'accord avec MM. les ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour la conservation de ce budget, leur sage attribution à des organisations d'Etat ou municipales.

Il est temps d'y songer.

ALEX WILL.

Conseil des Ministres

Paris, 3 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

Voici le compte rendu officieux de la délibération :

LES RETRAITES OUVRIÈRES

M. le garde des sceaux a rendu compte, au président de la République, de l'état des travaux parlementaires et de l'heureuse solution du débat engagé devant le Sénat sur les retraites ouvrières. Il a fait également signer plusieurs mouvements judiciaires.

LES DÉBATS PARLEMENTAIRES

Des débats en cours ou devant avoir lieu prochainement devant les Chambres. En ce qui concerne l'application des retraites ouvrières, le ministre du travail se placera, à la Chambre, où la question doit être discutée, jeudi prochain, sur le même terrain que celui où il s'est placé au Sénat dans le débat qui s'est terminé hier.

AU MAROC

Le ministre de la guerre a donné connaissance au Conseil des instructions qui vont être envoyées au général Moineau au sujet de l'organisation des forces chrétiennes et des opérations militaires ayant pour but de punir le ghet-aps des Zaers qui ont la vie au lieutenant Marchand et au maréchal-logis Yvert.

M. le ministre de la guerre a donné lecture d'une dépêche du général Bailloud, qui vient de terminer son inspection des colonies qui opèrent sur la rive droite de la Moulouya.

L'état sanitaire et le moral des troupes sont excellents.

Le prochain Conseil des Ministres aura lieu mercredi, à l'Élysée.

Nouvelles Parlementaires

LE BUDGET DE 1911

RAPPORT GÉNÉRAL DE M. GAUTHIER

Paris, 3 juin. — Le rapport général de M. Gauthier sur le budget de 1911 va être distribué aux membres du Sénat.

Le budget de 1911 est un budget simple par son objet et par son caractère. Il est un budget d'investissement, qui fut modifié ultérieurement afin de tenir compte des dépenses résultant de l'application de la loi des retraites ouvrières. Le chiffre final est de 3 milliards 304 millions 636.000 francs.

M. Gauthier souligne tout d'abord le chiffre formidable du budget de 1911. Il dépasse le plus de 120 millions le budget de 1910, lui-même en augmentation de 180 millions par rapport à celui de 1909. En d'autres termes, le poids de nos charges publiques s'est accru, en deux ans, de 300 millions.

En 1870, le budget ordinaire comportait 2.680 millions de dépenses ; en 1880, 3.180 millions ; en 1890, 3.444 millions ; en 1906 à 3.852 millions, et en 1911 on dépense 4.304 millions.

Dans la dernière période quinquennale, l'aggravation des charges budgétaires excède de 422 millions, et en quarante ans, les dépenses budgétaires ont presque doublé.

Toutes proportions gardées, le budget du monde civilisé, il dépasse maintenant le budget britannique qui, avec la pleine dotation des retraites ouvrières et une population supérieure de moitié, n'atteint que 1.757.000 livres, soit 4 milliards 297 millions. La fortune du Royaume-Uni étant d'un tiers environ supérieure à celle de la France.

M. Gauthier se montre sévère pour les divers impôts nouveaux introduits dans le budget de 1911 par la Chambre.

La transformation en taxes progressives des droits proportionnels qui frappent les ventes de meubles et les ventes d'offices constitue un progrès injustifié.

L'assujettissement des conventions par mariage aux droits de mutation par décès n'a été que notre droit civil jusqu'à la contradiction flagrante.

Quant à la taxe de 4 % sur les tantièmes alloués aux administrateurs, directeurs et gérants de sociétés, « la moins qu'on puisse dire c'est qu'elle est tout au moins prématurée ; ce n'est qu'une partie de la réforme fiscale actuellement soumise au Sénat et qui ne sera appliquée qu'après le vote de l'ensemble des amendements du Sénat ».

La taxe sur les intérêts des sommes déposées dans les banques, les sociétés, les compagnies aura pour conséquence d'apporter à la rapidité et à la facilité des avances et des avances les plus dangereuses des entreprises.

Surtout M. Gauthier proteste contre l'établissement des droits de succession, élévation qui est, dit-il, une véritable prime à la fraude.

Le rapporteur général termine ses conclusions générales en recommandant une politique d'économie et de simplifications

LE COUCHAGE DES TROUPES

Paris, 3 juin. — M. Joseph Puyhon, député du Puy-de-Dôme, vient de déposer une demande d'interpellation au ministre de la guerre sur les mesures que le gouvernement compte prendre au sujet de la Société Générale de Lingerie militaire, adjudicataire du couchage et de l'entretien des troupes dans un grand nombre de places, en présence du refus par cette société de faire face à ses engagements.

Le crime d'un fils dénaturé au Perreux

LE MISÉRABLE EST CONFRONTÉ AVEC SA MÈRE. — « JE VOUDRAIS TE VOIR SOUS LA GUILLOTINE », DIT-ELLE

Nous avons annoncé hier le monstrueux attentat dont a été victime, de la part de son fils, une femme de cinquante-six ans, Mme Marie Berthet, avenue de Bry, 156, et l'arrestation, celle du fils de la malheureuse, qui s'ensuivit.

Voici quelques détails à ce sujet :

Ce misérable, Henri Hergotte, qui est issu d'un premier mariage de Mme Berthet avec un certain M. Hergotte, industriel, à Paris, M. Montsarrat, commissaire de police de Joinville-le-Pont, vint procéder à son arrestation.

Son complice était avec lui ; mais à l'arrivée des policiers, il parvint à fuir en sautant par le toit de la maison.

Durant son interrogatoire, Hergotte a fait preuve de la plus grande indifférence : « Je reconnais, a-t-il dit au commissaire, avoir accompli et même prémédité le cambriolage qui m'est imputé. Porté déserteur depuis vingt-cinq ans, j'étais sans ressources. Mais je proteste avec énergie contre les odieuses violences dont on m'accuse ».

Mon complice est un individu dont je ne connais que le prénom et que j'avais rencontré il y a une quinzaine de jours, dans un bar aux environs de la place d'Italie. C'est lui qui m'a incité à cambrioler l'appartement de ma mère ; c'est lui qui a pris les bijoux ; ne m'en demandez pas davantage ».

Henri Hergotte a été confronté avec sa mère dans l'après-midi, à la plus violente indignation, Mme Berthet s'est écriée :

« L'échafaud, misérable, n'est pas suffisant pour ton crime. Je voudrais te voir sous la guillotine et pouvoir, moi-même, déclancher le couperet ! »

Une visiteuse peu commode

Elle tire sur un concierge, le blesse, puis tente de se suicider ; son corset lui sert de grand service.

Paris, 3 juin. — Les locataires d'un immeuble situé au 14 de la rue Duban, ont été mis en émoi par une scène tragique, qui s'est déroulée cette nuit.

Il était environ minuit lorsque le concierge, M. Endoff Schultz, vit entrer dans sa porte une femme d'aspect louche, Mme Lévy, domiciliée actuellement, 13, rue Gérard.

Une vive discussion s'éleva bientôt entre la visiteuse et le concierge. Ce dernier voulut expulser Mme Lévy, mais celle-ci, rendue furieuse, s'arma tout à coup d'un revolver et, par deux fois, déchargea son arme sur son adversaire.

Pendant que le concierge, atteint à la tête, s'enfuyait en appelant à l'aide, la meurtrière se précipita à l'étage supérieur, dans la direction du cœur et tomba évanouie.

Transportée à l'hôpital Douciet, les acteurs de ce drame furent examinés par l'interniste de service.

M. Endoff Schultz porta à la joue droite une blessure légère, qui ne présente pas de gravité. Quant à Mme Lévy, la balle qu'elle s'était tirée ayant glissé sur les baléines de son corset, on a relevé sur son corps aucune trace de blessure.

M. Endoff Schultz a été conduit à l'hôpital de Bry, où il est soigné par le service de police du quartier, a ouvert une enquête.

Représailles Cléricales

Orléans, 3 juin. — La « Fraternelle », société laïque de gymnastique et de tir, avait, conjointement avec les autres sociétés laïques d'Orléans, refusé de participer au cortège municipal (lire) à la procession religieuse de la fête de Jeanne d'Arc du 3 mai dernier. Au contraire, elle avait assisté à la fête civile et militaire.

Le maire d'Orléans, ni libéral, ni même magnanime, a pris sa revanche. Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a refusé, malgré l'opposition indignée des membres de la gauche, de continuer la subvention accordée chaque année à la société et à la suppression purement et simplement.

La municipalité bien pensante a, du reste, avoué ses raisons : c'est pour punir la société laïque d'avoir décliné l'invitation municipale, qui était aussi celle de l'évêque.

Une souscription a été aussitôt ouverte entre républicains pour réparer la brèche faite dans le budget déjà si laborieux de la société.

Garros et Beaumont ne continuent pas. — Frey arrive troisième à Rome. — L'état des aviateurs blessés.

Turin, 3 juin. — M. Loban, directeur de la maison Biéri, est arrivé, vendredi soir, à Rome. Il a eu une conférence avec Garros et Beaumont. Après cette entrevue, les deux aviateurs ont annoncé qu'ils iraient à Rome lundi matin, ce qui paraît indiquer qu'ils n'ont pas l'intention de prendre part à la course Rome-Turin.

Rome, 3 juin. — On confirme que Garros et Beaumont ne prendront pas part à la course de Rome-Turin.

Beaumont, chevalier de la Légion d'honneur

Rome, 3 juin. — M. Barrère, ambassadeur de France, vient d'offrir un grand déjeuner en l'honneur des vainqueurs Paris-Rome.

De nombreuses personnalités étaient présentes. M. Barrère présidait, ayant à ses côtés l'enseigne de vaisseau Coussau (Beaumont) et Garros.

A l'issue du repas, M. Barrère a remis, au nom du gouvernement français, l'insigne de la Légion d'honneur au lieutenant Coussau et lui a remis officiellement, que le roi d'Italie, par décret en date de ce jour, lui conférerait le titre de chevalier de San Maurizio et Lazzaro, c'est-à-dire l'une des plus hautes distinctions italiennes.

Frey vole vers Rome

Pise, 3 juin. — L'aviateur Frey est parti à cinq heures pour Rome.

Civita-Vecchia, 3 juin. — Frey passe en vue de la ville à 8 h. 5.

Parisi-aviation, 3 juin. — Frey n'est pas

Deux "Goulonneux" en Correctionnelle

LE COUP DU CONSTATEUR. — POUR TOUCHER LES PREMIERS PRIX DANS LES CONCOURS. — LES PIGEONS EUX-MÊMES ÉTAIENT COMPLICES

Nous avons parlé, à plusieurs reprises, d'une grave affaire de fraude dans les concours colombophiles, affaire qui a provoqué parmi les innombrables amateurs de la région du Nord la plus vive et la plus légitime émotion.

Cette affaire a eu son dénouement hier, samedi, devant le tribunal correctionnel de Lille.

Le coup de pouce malhonnête

Le procédé des fraudeurs était simple. Chacun sait que la constatation des résultats d'un concours de pigeons voyageurs se fait au moyen d'un appareil qui se compose d'un mouvement d'horlogerie enfermé dans un petit coffret de bois.

A la rentrée au colombier de chaque pigeon, on introduit dans le constateur la pige qui le volait avait à la palette et l'heure d'arrivée est marquée automatiquement.

Pour fausser le résultat, il fallait donc donner à l'appareil le coup de pouce adroit et malhonnête que le mari soucieux de la tranquillité conjugale donne au réveil-matin quand il rentre tard le soir.

Mais pour cela il était indispensable d'ouvrir le coffret. Or, un plomb fixé par le régulateur pour assurer la régularité du jeu se trouvait à l'intérieur, retenait le couvercle. Le moyen de frauder fut pourtant bientôt trouvé. Il consistait simplement à enlever la ligé des charnières et à ouvrir le coffret à l'envers.

L'appareil ouvert, il suffisait de faire imprimer l'heure d'arrivée du premier pigeon avec une avance d'une minute ou deux.

Les pigeons complices

Toutefois, il était indispensable de connaître cette heure d'arrivée et c'est ici que les innocents pigeons devenaient les complices des fraudeurs.

Un cycliste pariait l'affaire ; il se tenait à proximité de la maison amateur participant au concours et dès qu'il connaissait l'heure d'arrivée du premier champion ailé, il était à l'heure d'arrivée à la plus violente indignation, Mme Berthet s'est écriée :

« L'échafaud, misérable, n'est pas suffisant pour ton crime. Je voudrais te voir sous la guillotine et pouvoir, moi-même, déclancher le couperet ! »

Le vol de Vidard

Cécina, 3 juin. — Vidard est arrivé pour réparer son aéroplane. Il se propose de partir pour Rome à cinq heures du soir.

Lorsqu'on annonce à Vidard que Frey avait dû s'arrêter dans la campagne romaine, il déclara :

« J'ai maintenant de belles chances de le rejoindre et je vais tenter de prendre la troisième place ».

Kimmerling part de Brignolles

Brignolles, 3 juin. — L'aviateur Kimmerling, qui a reçu son nouvel appareil, a pris son vol à 8 heures 10, ce matin, se dirigeant sur Nice.

Deux "Goulonneux" en Correctionnelle

LE COUP DU CONSTATEUR. — POUR TOUCHER LES PREMIERS PRIX DANS LES CONCOURS. — LES PIGEONS EUX-MÊMES ÉTAIENT COMPLICES

Nous avons parlé, à plusieurs reprises, d'une grave affaire de fraude dans les concours colombophiles, affaire qui a provoqué parmi les innombrables amateurs de la région du Nord la plus vive et la plus légitime émotion.

Cette affaire a eu son dénouement hier, samedi, devant le tribunal correctionnel de Lille.

Le coup de pouce malhonnête

Le procédé des fraudeurs était simple. Chacun sait que la constatation des résultats d'un concours de pigeons voyageurs se fait au moyen d'un appareil qui se compose d'un mouvement d'horlogerie enfermé dans un petit coffret de bois.

A la rentrée au colombier de chaque pigeon, on introduit dans le constateur la pige qui le volait avait à la palette et l'heure d'arrivée est marquée automatiquement.

Pour fausser le résultat, il fallait donc donner à l'appareil le coup de pouce adroit et malhonnête que le mari soucieux de la tranquillité conjugale donne au réveil-matin quand il rentre tard le soir.

Mais pour cela il était indispensable d'ouvrir le coffret. Or, un plomb fixé par le régulateur pour assurer la régularité du jeu se trouvait à l'intérieur, retenait le couvercle. Le moyen de frauder fut pourtant bientôt trouvé. Il consistait simplement à enlever la ligé des charnières et à ouvrir le coffret à l'envers.

L'appareil ouvert, il suffisait de faire imprimer l'heure d'arrivée du premier pigeon avec une avance d'une minute ou deux.

Les pigeons complices

Toutefois, il était indispensable de connaître cette heure d'arrivée et c'est ici que les innocents pigeons devenaient les complices des fraudeurs.

Un cycliste pariait l'affaire ; il se tenait à proximité de la maison amateur participant au concours et dès qu'il connaissait l'heure d'arrivée du premier champion ailé, il était à l'heure d'arrivée à la plus violente indignation, Mme Berthet s'est écriée :

« L'échafaud, misérable, n'est pas suffisant pour ton crime. Je voudrais te voir sous la guillotine et pouvoir, moi-même, déclancher le couperet ! »

Le vol de Vidard

Cécina, 3 juin. — Vidard est arrivé pour réparer son aéroplane. Il se propose de partir pour Rome à cinq heures du soir.

Lorsqu'on annonce à Vidard que Frey avait dû s'arrêter dans la campagne romaine, il déclara :

« J'ai maintenant de belles chances de le rejoindre et je vais tenter de prendre la troisième place ».

Kimmerling part de Brignolles

Brignolles, 3 juin. — L'aviateur Kimmerling, qui a reçu son nouvel appareil, a pris son vol à 8 heures 10, ce matin, se dirigeant sur Nice.

Cheveau quitte Lyon

Brignolles, 3 juin. — Kimmerling a atterri à dix heures, à deux kilomètres de Besse-sur-Issole (arrondissement de Brignolles), sans incident.

L'accident des lieutenants Lucca et Hennequin

Nîmes, 3 juin. — L'état des officiers aviateurs Lucca et Hennequin est aussi satisfaisant que possible ; la nuit a été bonne. A moins de complications imprévues, leur rétablissement sera prompt. On annonce que le général Roques convoie, à Nîmes, le colonel des aérostiers de Versailles, pour faire une enquête sur l'accident et porter des encouragements aux blessés.

L'appareil de Lucca a été recueilli par les lieutenants aérostiers Denis, venu de Nice, et Leclercq, venant d'Avignon. Le moteur pourrait encore être utilisé.

Nouveau raid Pau-Paris

Pau, 3 juin. — Le capitaine Echeoan, les lieutenants de Malherbe, Princeteau, Doucroumeau et Gon ont quitté au point du jour l'Ecole Militaire d'Aviation, pour tenter le raid Pau-Paris.

La caravane aérienne suivra l'itinéraire Libourne, Poitiers, Orléans et Saint-Cyr. Le 31 juillet, il participera à deux concours. L'aviateur avait besoin de deux constateurs. Et il emprunta celui de L. Il prétend à l'audience qu'il ignorait que cet appareil était truqué et protesta de sa bonne foi.

Mais L. affirme, au contraire, qu'il n'a touché à l'appareil que sur l'ordre de H., et comme le plomb avait été brisé accidentellement au cours de l'opération, il affirme que H. a envoyé porter le constateur au contrôle en simulant l'ivresse et en affirmant qu'il était tombé avec le coffret pour expliquer le bruit du scellé.

M. Soret défend H. Il plaide non coupable et réclame l'acquiescement de son client. M. Dufailly défend L. et sollicite l'indulgence du tribunal.

Les deux inculpés sont condamnés chacun à 200 francs d'amende et solidairement à payer à M. Salmehier des dommages-intérêts dont le quantum sera fixé ultérieurement.

Encore un dirigeable allemand détruit

Berlin, 3 juin. — Le dirigeable à Rutenbergh-11, qui était stationné dans l'enceinte de l'exposition commerciale et industrielle de Crefeld, a été complètement détruit.

Le ballon faisait sa première sortie, vers neuf heures ce matin, lorsqu'il fut poussé par le vent derrière la ligne du chemin de fer.

Brusquement il vint s'écraser sur le sol, d'une hauteur de trois cents mètres. Par miracle les deux personnes qui se trouvaient dans le ballon, le pilote Pfinger et son mécanicien, n'eurent aucun mal.

Le premier ballon de ce type, le « Rutenbergher », avait brûlé, l'année dernière, à Lunebourg.

Au Maroc

Le sultan demande que nous allions à Eeknés

Tanger, 3 juin. — Le sultan Moulay Hafid a indiqué au général Moineau la nécessité, selon lui, pour la colonne opérant vers le djebel Zechoum, d'obtenir au sud-ouest, afin d'attaquer Moulay Zin, campé près de Meknès, et qui se trouve à la tête d'une harka berbère. Le sultan estime qu'il est indispensable d'agir fort et très vite.

L'Angleterre refuserait de recevoir une délégation marocaine au couronnement

Londres, 3 juin. — On déclare ici que le gouvernement anglais a résolu de refuser de recevoir la délégation marocaine au couronnement.

Des instructions dans ce sens ont été envoyées à Paris, afin que l'ambassadeur d'Angleterre, qui connaît cette délégué à El Mokri, qui devait représenter le sultan Moulay Hafid aux fêtes du couronnement. Aucune explication de ce refus n'a été donnée dans ces instructions.

Nous avons vu cet après-midi El Mokri, qui nous a dit n'avoir reçu aucune communication au sujet de l'information publiée par les journaux anglais.

La pacification des tribus

Tanger, 3 juin. — Le général Moineau est parti hier à la direction de l'Oud Miskra, avec toutes ses forces à l'exception de cinq compagnies d'infanterie et une batterie d'artillerie qu'il a laissées au camp de Dar-Dbil.

Le déplacement du général Moineau a le double but d'escorter un convoi de 2500 chameaux et d'en ramener un autre, puis de

châtier, dans la région de Egoutis, les tribus qui avaient attaqué la colonne Gouard.

Après cette opération, le général Moineau, avec toutes ses forces, ira à Meknès car il est impossible d'obtenir la permission de s'en aller et des troupes berbères tant qu'il subsistera le gouvernement irrégulier de Meknès.

On craint cependant que ces tribus sentant leur cause perdue aient livré des troupes françaises ne pillent la ville.

Le général Moineau a étudié avec les autorités chrétiennes le meilleur moyen d'éviter cette éventualité.

Cessation des opérations sur la Moulouya

Alger, 3 juin. — Le général Touite ayant reçu des instructions du ministre pour cesser les opérations sur la Moulouya, il a procédé actuellement à l'organisation des postes qui seront pour assurer la sécurité de la région.

Le gros des troupes rejoindra ses garnisons respectives en passant par le massif des Beni-Snassen.

LES MARES STAGNANTES

COMMENT ON ELIT UN CONSEILLER GÉNÉRAL DANS LES BASSES-PYRÉNÉES

Paris, 3 juin. — Le Conseil d'Etat vient de rejeter une protestation formée contre l'élection d'un conseiller général dans le canton de Saint-Palais (Basses-Pyrénées), à la suite de laquelle M. Guéracogne a été proclamé élu.

C'est ainsi que M. le commissaire adjoint du gouvernement Rousselier a donné lecture des passages suivants de deux lettres adressées à des électeurs par un partisan du candidat battu :

« Je vous envoie ci-joint deux bulletins marqués. Vous me ferez grand plaisir en les mettant dans l'urne. Je saurais ainsi si je puis compter sur vous ».

« Je vois qu'il vaut mieux, à tous les points de vue, que chaque candidat ait son bulletin. De cette façon les situations seront plus nettes et ceux qui ne votent pas pour moi ne pourront pas m'ingérer mon diable ».

On voit que cette campagne n'avait pas réussi à faire triompher l'élection de celui en faveur de qui elle intervenait. L'arrêt du Conseil d'Etat, en validant M. Guéracogne, vient de consacrer la défaite de son adversaire.

MOUVEMENT SOCIAL

Les Grèves à Paris

Aux Tramways-Nord

Paris, 3 juin. — Le personnel des Tramways-Nord a tenu un grand meeting à l'issue duquel les 2300 assistants ont voté la grève générale à l'unanimité.

Jusqu'à présent, la circulation n'est que faiblement ralentie.

La Compagnie est résolue à résister et compte sur la fidélité de la grande majorité de son personnel.

Elle recevra sans doute les délégués du syndicat, mais assure qu'elle n'abandonnera pas de pourparlers avec eux. Le secrétaire général de la Compagnie des Tramways-Nord, a fait les déclarations suivantes. Nous ne reprendrons aucun des griefs actuels ; décidés que nous sommes à imposer la conduite des grandes compagnies de chemins de fer.

Paris, 3 juin. — Une cinquantaine de grévistes ont tenté, cet après-midi, rue Lahayette, d'arrêter la marche des tramways portés de la place saint-interventus.

Une légère bagarre s'en est suivie. Une arrestation a été opérée.

Les chauffeurs d'autos

Paris, 3 juin. — Les chauffeurs d'autos ont tenu un grand meeting à l'issue duquel les 2300 assistants ont voté la grève générale à l'unanimité.

Jusqu'à présent, la circulation n'est que faiblement ralentie.

La Compagnie est résolue à résister et compte sur la fidélité de la grande majorité de son personnel.

Elle recevra sans doute les délégués du syndicat, mais assure qu'elle n'abandonnera pas de pourparlers avec eux. Le secrétaire général de la Compagnie des Tramways-Nord, a fait les déclarations suivantes. Nous ne reprendrons aucun des griefs actuels ; décidés que nous sommes à imposer la conduite des grandes compagnies de chemins de fer.

Paris, 3 juin. — Une cinquantaine de grévistes ont tenté, cet après-midi, rue Lahayette, d'arrêter la marche des tramways portés de la place saint-interventus.

Une légère bagarre s'en est suivie. Une arrestation a été opérée.

Les Mutuelles de Fonctionnaires

Paris, 3 juin. — Le Conseil d'Etat a annulé plusieurs reprises les associations amicales de fonctionnaires, constituées par application de la loi du 1er juillet 1901, à se pourvoir devant lui contre les nominations qu'elles jugeaient irrégulières.

Or, il vient d'être arrêté à délibérer sur le pourvoi formé par l'association amicale mutuelle des fonctionnaires des préfectures et des sous-préfectures contre la nomination d'un chef de bureau à la préfecture de Chartres.

Mais cette association s'est constituée comme société de secours mutuels et elle est soumise aux prescriptions de la loi du 1er avril 1898 qui a délimité très nettement les objets en vue desquels ces sociétés peuvent se former.

La défense en justice des intérêts professionnels

LE POUCE

par Léon SAZIE

Il s'apercevait aussi, mieux que son adversaire, que ses forces allaient diminuant, que peu à peu, il se trouverait en état d'infirmité, que finalement, au bout d'un certain temps, le baron aurait l'avantage...

Alors, il ne se contenta plus de parer...

Il fit appel à toutes ses forces, et se départit de la prudence tant recommandée et souvent fautive, pour activer le combat, le rendre aussi terrible que rapide, garder seul l'attaque.

Il fallait une solution prompte... C'était nécessaire, car la seule chance de salut...

Abandonnant l'antique jeu de parade et de riposte, il passa à la tactique moderne de l'attaque incessante.

Bien lui en prit.

A son tour, le baron, ne pouvant plus atterrir, dut se contenter de se défendre, n'ayant plus qu'une chance rare de placer une bonne riposte entre deux attaques.

Le baron était déjà en état d'infirmité, la riposte, fille de la parade, n'est que rarement bonne, l'épée à la main...

Le baron, évidemment, connaissait admirablement l'antique jeu de fleuret, tout de convention... Le chevalier avait travaillé d'avantage l'épée de combat... Il était supérieur dans le combat réel.

Mais le baron était en meilleur état de résistance, et l'ardeur des deux adversaires était égale, leur courage se valait... Les chances étaient au même degré pour tous deux.

Mais le jeu moderne de l'épée devait forcément avoir le dessus...

Le baron commença à ne plus voir clair dans cette suite d'attaques, et ses ripostes perdaient peu à peu leur efficacité.

Tout à coup, le chevalier fit une nouvelle attaque, gagnant un pas sur l'adversaire... Le baron voulut plus violemment égarer l'épée... venue tout près de sa poitrine... Il écarta son bras... manqua l'épée adverse... se découvrit... le chevalier fit une seconde attaque et se fendit...

Son épée s'enfonça sous le bras droit du baron, la pointe sortit sous l'omoplate gauche...

C'était le coup mortel...

Le baron ne poussa même pas un cri... Il porta seulement sa main à son côté percé...

Il regarda avec des yeux égarés d'effroi son adversaire, comme s'il avait conscience de sa mort... puis il tomba à la renverse... redressant ainsi lui-même de son corps l'épée rougie du chevalier.

Le chevalier jeta les yeux sur son ennemi à terre...

Puis, élevant son épée jusqu'à ses lèvres, il l'embrassa :

— Gracia ! fit-il, merci !...

Et il alla la déposer pieusement sur son bureau...

Mais quand il se tourna vers nous, il chancela, et fut tombé à terre, lui aussi... Si Martin-Numa ne s'était trouvé près de lui pour le recevoir dans son bras...

Le chevalier avait donné dans ce duel tout ce qu'un homme peut donner comme courage, comme résistance...

Mais, épuisé par la perte de sang de sa blessure, il venait, avec la détente nerveuse, de perdre la notion de tout...

Il était sans connaissance...

Martin-Numa me dit :

— Montons-le dans sa chambre...

Je pris le chevalier par les pieds, mon ami

le soutint par le haut du corps et, avec toutes les précautions possibles, nous le montâmes dans son appartement.

Donc, Martin-Numa se déposa sur le lit, le dévêtit, tandis que le vieux domestique Pietro allait quérir de l'eau tiède, des linges pour faire un pansement en attendant le médecin, qu'un autre domestique alla prévenir...

Ce fut un essai long et minutieux travail. Quand le bandage provisoire fut établi, que Martin-Numa se montra rassuré sur le compte du chevalier, il pensa seulement à s'occuper de sa blessure à lui, du coup de poignard reçu à la cuisse.

— Je commence, dit-il, à souffrir beaucoup... J'ai peur de ne pouvoir mener jusqu'à bout cette affaire... Je vais appeler Prosper et lui donner des ordres...

Il ouvrit la fenêtre et lança dans l'air deux coups de sifflet modulés de façon spéciale.

Au loin, un sifflet lui répondit de la même manière.

Martin-Numa, que j'aidais de mon mieux, commença à panser sa jambe...

Le poignard de son adversaire était quadrangulaire... la plaie avait beaucoup saigné... le caillon, le pantalon étaient pleins de sang... jusque sur les bottines, et même à terre, le fillet rouge se prolongeait...

Vraiment, il fallait que cet homme fût héroïquement trempé pour avoir pu, avec cette plaie, rester ainsi debout pendant tant de temps et accomplir simplement, sans que le chevalier ait soupçonné sa blessure, tout ce qu'il avait fait, pour pouvoir remonter, lui blessé, l'autre blessé jusque-là...

Une fois de plus, je ne lui cachai pas mon admiration pour lui...

Martin-Numa se contenta de me dire :

— L'important, mon cher, est que vous, vous ne soyez pas blessé... Moi, ce n'a aucune importance... ma peau en a reçu bien

d'autres... Elle est très facile à recoudre... Vous verrez...

Prosper arriva bientôt...

Martin-Numa et moi parlementâmes un court moment.

— Puis Martin-Numa s'écria :

— Le chevalier pourra se plaindre plus tard, quand il sera rétabli... mais nous ne devons pas laisser en bas chez lui... le blessé et l'homme mort...

« Nous allons les emporter... »

« Ils nous appartiennent... »

« Le baron est mort... mais mon adversaire parlera... »

« Je crois que nous tenons enfin le ciel de tous ces mystères sanglants... »

Martin-Numa ne voulait pas attendre la venue du médecin.

Il se déclara suffisamment solide pour descendre jusqu'en bas, dans la bibliothèque.

— Vous ferez entrer les voitures dans le parc, dit-il à Prosper. Dans l'une on mettra le corps du baron, qu'on transportera à la Morgue... dans l'autre, on hissera mon homme, qu'on fera soigner à l'infirmerie du Dépt.

Mais Martin-Numa sentait, malgré lui, que l'usage de sa jambe allait lui faire défaut...

— La douleur est plus forte que ma volonté, dit-il ; non la douleur même, mais la force physique...

« Je ne commande plus à mon corps... »

« Cependant, je veux aller en bas... »

— Appuyez-vous sur nous, lui dis-je.

Je jetais mon cotte.

Prosper fit de même.

Martin-Numa, alors, passant un bras sur sans épaulets, s'appuya sur nous et fut, non sans souffrances atroces, descendre un à un les degrés de l'escalier menant à la bibliothèque.

« Un spectacle aussi tragique qu'inattendu, nous frappa d'épouvante et d'anxiété.

A terre, se trouvait seulement un corps... Le cadavre du baron... L'adversaire de Martin-Numa avait disparu...

Sur la table, près de l'épée victorieuse, sur une feuille de papier blanc, s'élevait une empreinte sanglante, écrasée, épouvantable...

Quant au corps du baron, il était étendu à terre...

Les bras étaient ramenés sur la poitrine, passés l'un sur l'autre, formant le symbole de la croix de Saint-André l'Évêque...

Mais l'un de ses bras était coupé au poignet...

La main manquait...

XXXIII

Le retour de Martin-Numa

Le lendemain, après trois ou quatre heures de sommeil seulement... de sommeil agité, et comme on le pense bien, à tout instant coupé de sonores « frou... » je m'éveillais...

Je me demandai, en cherchant à rappeler mes esprits, si tout cela n'était pas uniquement un cauchemar... si j'étais bien allé, hier, en compagnie de Prosper à Passy, si avec Martin-Numa j'étais allé chez le chevalier Fontaine... si, enfin, j'étais assisté à ce terrible duel...

Je me demandai même comment il se faisait que ce matin je me trouvais chez moi, couché dans mon lit, comme d'habitude, quand je ne me souvenais plus si j'étais resté... si je m'étais déshabillé... si, enfin, je m'étais couché !

Or, j'étais parti de chez le chevalier avec les gros vêtements que Prosper m'avait aidé à passer dans la voiture... le costume, qui devait me garantir d'être dans cette nuit de trappe, de chasse à l'effort...

J'étais donc resté avec ce costume ; de

DAPTENE DELESPAUL-HAVEZ